



## s'y pique !

Information trimestrielle sur les effectifs.

☛ Les élus Intersyndicale se sont inquiétés de la baisse des effectifs en France passés de 714 à fin janvier 2015 à 658 fin mars 2016. Avant l'acquisition de Systar, nous étions 624 à fin décembre 2014 ! Et ce n'est pas fini : questionnée sur ce constat, la direction a confirmé que cette tendance ne devrait pas s'inverser : ruptures conventionnelles et licenciements sont toujours et encore dans l'air du temps !



## Qui s'y frotte...

Déclaration des élus Intersyndicale sur le PV de la réunion CE de mars

Lors de la réunion ordinaire du 30 mars dernier, les élus CEi, de façon unanime, ont cru bon, par la lecture d'une déclaration, de fustiger les représentants de la direction au CE ainsi que les élus de l'Intersyndicale et leurs organisations.

Dans cette déclaration, truffée de non-sens et habillée d'un vocabulaire plus que limite, vous avez porté une accusation diffamante de collusion entre la direction et les syndicats d'Axway. En particulier, dans le cadre de l'enquête sur la qualité de vie au travail, menée conjointement par les RH et les élus du CHSCT dont certains d'entre vous font partie, allant jusqu'à affirmer que nous avons modifié en collaboration avec la direction les résultats de cette enquête, pour que ces derniers paraissent politiquement corrects.

.../...

.../... Vous nous avez accusé d'être très proches de la direction, ce qui est pour le moins surprenant de votre part, vous qui dans votre prose électorale de 2013 nous reprochiez une attitude agressive, dogmatique et anti patronale primaire !

Est-ce-à dire qu'aujourd'hui vous nous reconnaissez la capacité de négocier des accords profitables à l'ensemble des salariés ? Vous avez raison car OUI nous avons négocié des accords profitables à l'ensemble des salariés d'Axway : égalité professionnelle, frais de déplacements, congés pour enfants à charge, articulation vie professionnelle-mandats d'élus (dont vous bénéficiez évidemment aussi même si vous êtes des élus « z'indépendants »), jour rémunéré pour déménagement, ... Nous saluons au passage vos résultats exceptionnels quant aux négociations demandées par vous concernant le PERCO et les voitures de fonction ! Deux sujets par ailleurs qui seraient profitables ... à une partie seulement des salariés !

Vous avez déclaré que nos organisations syndicales étaient inféodées aux partis politiques. Lesquels s'il vous plaît ? Permettez-nous de citer Jules Renard : « Je ne m'occupe pas de politique c'est comme si vous disiez je ne m'occupe pas de la vie ». Si c'est cela être inféodés, alors oui nous le sommes.

Jugeant sans doute le contenu de votre déclaration outrancier, vous avez abusé de votre pouvoir sur la rédaction du PV de la réunion CE de mars, en supprimant purement et simplement et de façon toute aussi unanime que vous l'aviez élaborée, votre déclaration. Envoyée, disparue ! Justifiant le tout par la volonté d'apaiser les débats. Raté !

Enfin, pour clore le sujet et en SIGNE D'APAISEMENT, saluons votre bravoure et votre fidélité à vos idées.

En tout état de cause, il est hors de question pour nous de prendre part au vote de ce PV amputé de votre déclaration. Par contre, nous insistons pour que la nôtre figure en bonne place dans le projet de PV. Nous vous en remercions par avance, Mr le secrétaire.

## Déclaration des élus Intersyndicale sur la consultation relative à la stratégie de l'entreprise

Les élus Intersyndicale se voient refuser, par la majorité CEI, d'ajouter à l'ordre du jour le point concernant la consultation du CE sur la stratégie de l'entreprise.

Nous souhaitons rappeler que les délais légaux relatifs aux consultations du CE ont été précisés récemment par de nouveaux textes. Concernant le point sur la stratégie, les délais légaux ayant été fortement dépassés et l'équipe majoritaire ayant été dans l'incapacité de produire un avis, la consultation est réputée faite et l'avis considéré comme négatif.

Pour autant, nous nous étonnons qu'un sujet aussi crucial entraînant le devenir économique de l'entreprise de ses emplois et donc de ses salariés, n'ait pas mobilisé les élus CEI.

La raison évoquée par le nouveau secrétaire et l'ayant conduit à reporter ce point, à savoir les congés de plusieurs élus de son groupe, n'est pas à la hauteur de l'engagement au service des salariés qui, pour nous, constitue le fondement du mandat d'élu au CE.

Nous nous étonnons par ailleurs que ce sujet, porté et défendu par la direction d'Axway, ne l'ait pas motivée à organiser cette consultation ; aurait-elle aussi peu confiance dans son projet stratégique qu'elle préfère risquer d'avoir un avis négatif sans motivation plutôt que d'ouvrir les débats sur l'avenir de l'entreprise et de ses salariés ?

Ainsi, nous demandons qu'un CE extraordinaire soit organisé dans les plus brefs délais afin que le CE soit consulté sur la stratégie.

Les élus demandent la mise en place d'une commission pour la négociation de la participation 2016 et la définition d'un calendrier de réunions.

☞ La direction a clairement exprimé aux élus ne pas vouloir ouvrir de négociation sur un accord de participation pour le moment mais les a invité malgré tout à désigner une délégation. Devant cette décision quelque peu surprenante (à moins que la direction ne souhaite plus verser de participation aux salariés), les élus du CE ont fait lecture d'une déclaration commune :

**« Les élus sont surpris et choqués par les propos de la Direction exprimant sa 'non volonté' d'ouvrir des négociations sur un nouvel accord de participation 2016. Les élus expriment unanimement leur mécontentement et demandent à la Direction le démarrage rapide de négociations réelles et loyales pour aboutir à un accord. »**

On rappellera que faute d'un accord, c'est la règle de calcul prévue par le code du travail qui s'applique et qui n'aurait donné aucune participation lors des 2 dernières années ...

Information et consultation du CE sur le nouvel outil de communication, Slack, que les élus ont eu la surprise de découvrir lors d'une invitation à une réunion globale Axway.

☞ Une fois de plus, la Direction d'Axway met en place un outil de travail sans passer par la case « information et consultation » des instances CE et CHSCT. Qui plus est, le message en anglais envoyé aux salariés les invitants à participer à l'événement sans explication sur l'objectif des groupes de discussion a généré une incompréhension totale.

Avec un tel résultat, la direction n'envisage pas le déploiement de cet outil, mais dans le cas contraire, elle consultera les instances concernées

**Prochaine réunion CE :  
le 25 mai**

👉 Le **CactuCE**

est sur JIVE ! 👉

